



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La direction des services du cabinet

Privas, le 17 janvier 2023

Le préfet de l'Ardèche
à

Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les directeurs des maisons Frances Service,
Sous couvert des sous-préfets d'arrondissement

OBJET : Documentation relative aux aides énergie en faveur des ménages, des entreprises et des collectivités locales

PJ: 5.

Par cette présente lettre, je sollicite votre attention sur les aides mises en place par l'État ces dernières semaines afin de permettre aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises de faire face à la hausse des prix de l'énergie.

En effet, depuis fin 2022 le gouvernement a déployé dans ce sens, plusieurs mécanismes de subventions : boucliers tarifaires, chèques énergie, indemnités carburant, plafonnement du prix moyen global de l'électricité, amortisseur d'électricité, filet de sécurité, guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité et abaissement de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TCFE).

Malgré nos efforts de communication sur le sujet, trop peu de nos concitoyens sont informés sur ces dispositifs disponibles évoqués brièvement ci-dessus. Je vous invite donc à être le relai auprès des administrés, des entreprises et des collectivités de vos territoires respectifs. Vous trouverez, à cet effet, jointes à mon courrier, les fiches détaillées sur les aides mobilisables.

Comptant sur votre soutien pour transmettre ces informations et ainsi permettre à l'ensemble des Ardéchois et des Ardéchoises de surmonter cette crise énergétique que nous traversons actuellement.

Merci de votre accompagnement.

Le Préfet

Thierry DEVIMEUX